



Canadian Team Handball Federation
Fédération Canadienne de Handball Olympique

www.handballcanada.ca

16 May 2021

Description du poste

Président du comité de discipline et de conduite

Aperçu du poste:

Relevant directement du conseil d'administration (conseil) de la Fédération canadienne de handball par Olympique (FCHO), le président du comité de discipline et de conduite (président) dirigera les comités spéciaux, au besoin, et dirigera l'administration des questions et des plaintes relatives à la discipline et à la conduite du FCHO. Le président sera responsable d'établir, de gérer et de faire documenter les réunions et les produits livrables en français ou en anglais (soutien à la traduction fourni au besoin). Le président est chargé de fournir des rapports et des décisions écrits ou verbaux, sur demande, et peut être appelé à fournir une expertise en matière de politiques et des recommandations relatives aux questions disciplinaires et de conduite du FCHO.

Durée et charge de travail:

Cette nomination de bénévoles est d'une durée d'une année civile et peut être prolongation d'une année à l'autre, selon la nomination du conseil d'administration du FCHO. La charge de travail estimée est de 3 à 4 heures par mois plus 10 à 12 heures par situation disciplinaire ou de conduite particulière.

Qualifications requises:

La Président du comité sera un professionnel administratif ou juridique ayant de l'expérience dans les associations sportives, les autorités sportives internationales et/ou la gouvernance sportive. Une maîtrise du français ou de l'anglais est requise (la maîtrise des deux est un atout). Certaines connaissances en matière de gouvernance de conseils d'administration sans but lucratif, de normes du secteur public et/ou d'éthique sont requises. Certaines connaissances en handball d'équipe est préférable.

Comités de discipline et de conduite:

Le président dirigera et nommera des comités spéciaux de discipline et de conduite composés d'au moins deux membres qui sont manifestement neutres à chaque situation (aucun conflit d'intérêts). Chaque nomination des membres et la durée seront spécifiques à chaque situation et/ou audience. Les besoins estimés en temps dépendent de chaque situation, mais sont estimés entre 10 et 12 heures par situation.

Mandat:

Le mandat de ce travail comprend, sans s'y limiter:

1. Coordonner avec la Fédération internationale de handball (IHF), la Confédération nord-américaine et caribéenne de handball (NACHC) et le Centre canadien pour l'éthique

Official Sponsor of Canadian
National Teams

Commanditaire Officiel des
Équipes Nationales Canadiennes





Canadian Team Handball Federation
Fédération Canadienne de Handball Olympique

www.handballcanada.ca

dans le sport (CCES) sur le Code de conduite universel pour prévenir et traiter les mauvais traitements dans le sport

2. Coordonner et réviser le Code de conduite du FCHO et les règles de conduite du FCHO
3. Tenir des audiences sur les protestations et les pétitions officielles et évaluer les sanctions et les ordonnances connexes
4. Coordonner avec le Centre de règlement des différends sportifs Canada (CRDSC) si des enquêtes nécessitent une intervention d'une tierce partie.